

Comment prendre en compte le RGPD dans les activités de santé ?

Objectifs :

Maîtriser les principales règles relatives à la protection des données de santé. Les appliquer dans un contexte d'activités de santé. Prendre en compte les éléments de conformité attendus de tout gestionnaire de fichier de données de santé.

Date et durée :

Mercredi 19 juin 2024 de 9h à 12h (3h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 100 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Henri DELAHAIE, conseil en économie des systèmes d'information, formateur

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables

Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Numéro d'identification 102755 - Siret : 312 449 226 00041

Siège : 50 ter, rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 - Tél : **01 43 14 40 50** - Mél : paris@france-gestion.fr

38 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles – Tél : 01 39 07 49 00 – Mail : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Le RGPD en santé en trois questions

- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle de santé ?
- Quand devient-on responsable de traitement de données de santé ?
- Comment démontrer le respect des règles applicables ?

2^{ème} partie – L'écosystème de la protection des données de santé

- Les différentes situations dans la chaîne de valeur (acquisition et location de données, sous-traitance, engagement contractuel...)
- La prise en compte de la sécurité dans le traitement et l'analyse de risques sur la vie privée
- Les cas de violations de données personnelles dans le domaine de la santé

3^{ème} partie – La mise en œuvre de la conformité attendue en santé

- Le formalisme du registre de traitement des données
- Les mentions d'information adaptées aux activités de santé
- La gestion des destinataires et des durées de conservation
- Les exemples de sanctions appliquées aux petites structures